



VIOLENCE CONJUGALE ET ENFANTS : OU EN SOMMES-NOUS ?

Par Aïcha Aït Hmad, responsable de l'équipe « Enfants » du refuge du CVFE

Comment intervenir auprès des enfants quand leurs parents vivent une situation de violence conjugale ? Cette question de l'« exposition » des enfants à la violence au sein de la famille préoccupe fortement les travailleurs sociaux appelés à suivre ce type de situation. Dans ce texte, l'auteure analyse l'exposition des enfants à la lumière de son expérience de terrain et plaide pour un travail de prévention et de suivi en réseau.

On peut difficilement comprendre et accompagner l'enfant exposé aux VC sans passer par l'histoire qui l'occupe et qui occupe les parents de cet enfant¹.

Les histoires de violences conjugales sont des histoires de proximité qui dépouillent, qui absorbent l'individu. Les récits que les femmes nous font de leur vécu de violences retracent un ensemble d'événements, de paroles, d'actes, qui ont petit à petit diminué, détruit les capacités de vie, de joie. Les capacités à sentir, ressentir et être en relation.

¹ Ce texte a fait l'objet, le 3 décembre 2010, d'une communication devant la Plateforme violences conjugales de la province de Luxembourg (Libramont).

1. Une histoire à comprendre

Pour l'enfant la violence conjugale est une réalité :

- qui ne dissocie pas l'intimité, la proximité de l'agression ;
- qui ne dissocie pas la confiance, la sécurité, de la vulnérabilité, de la trahison ;
- qui ne dissocie pas l'attachement, l'affection de la destruction, de la perte.

Cette violence a un pouvoir contaminant. Elle se déplace, se déporte. Ainsi, de la violence conjugale, il est très facile de basculer vers la violence familiale.

La société a longtemps ignoré les victimes de violences conjugales. Il semble d'ailleurs toujours exister quelque chose qui est de l'ordre de la responsabilité de la victime dans la violence qu'elle subit. Comme si le fait d'avoir entretenu un lien avec un individu violent, marquait l'alliance, le consentement de la victime à l'agression ou à l'exposition de son enfant.

C'est aujourd'hui encore ce lien de « complicité », cette notion de « consentement » qui sont le plus interrogés, bien plus que la violence qu'exerce un individu au sein de sa famille.

Violence et consentement

Une question à ne pas négliger, face aux violences conjugales, c'est donc celle du consentement. Le consentement peut-il exister, être entier en dehors de l'autonomie, en dehors du fait d'être sujet libre ?

Certains contrats relationnels ne plongent-ils pas l'individu dans un déséquilibre qui rend la rupture ou la négociation du contrat dangereuse ?

Une femme a-t-elle en sa possession les moyens, la compétence, pour prendre distance ? Se sent-elle légitimée par son réseau, ses croyances ? Quelle partie de son identité est en danger si elle rompt avec ce compagnon-là ?

La violence naît et croît dans le manque de choix...

Les violences conjugales infligent une souffrance psychologique qui affecte la volonté du sujet, ses liens affectifs, ses loyautés et ses croyances. Elles occultent pour beaucoup de femmes l'impact sur leurs enfants et l'impact sur leurs capacités de perceptions parentales.

Au refuge, beaucoup de mères sont très jeunes et cumulent différentes vulnérabilités. Elles ont souvent un maternage, un style parental extrêmement variable. Elles vont prendre soin de leur enfant en passant de la présence à l'indifférence ou la colère.

En maison d'hébergement, les situations d'enfants qui nous préoccupent le plus sont celles d'enfants qui ont face à eux des mères dissociées, c'est-à-dire qui semblent peu concernées par la violence qu'elles ont subies, « ressources

adaptative pouvant aller jusqu'au déni de la violence » (Galina). Des mères qui sont dans le renoncement de soi dans un processus de destruction, de perte absolu : émotions qui naissent d'un sentiment d'impuissance total, du sentiment de destruction, d'échec total.

Des mères dans une grande confusion qui ne croient plus en leurs perceptions.

Ce qui ressort de nos observations dans la majorité des situations, c'est que la fonction parentale est exercée de manière souvent incohérente par culpabilité, par angoisse, par colère, par indisponibilité émotionnelle ou simplement par absence ou perte de savoir-faire. Les enfants les plus négligés sont les enfants en bas âge et les enfants plus vulnérables.

Disponibilité

Notre travail de prévention auprès des personnes que nous rencontrons est un travail de va-et-vient qui vise à élargir la façon d'être au monde, nos représentations de la femme, de l'homme, de l'enfant, du juste et de l'injuste. Un va-et-vient qui questionne la représentation que l'on se fait de l'acte violent, celui qu'on subi, mais aussi celui qu'on agit. C'est un travail de mise en mouvement d'une existence figée, sidérée.

Apprendre à être disponible à soi, diminuer le niveau de dispersion, de vigilance, redevenir un enfant.

Il faut souligner l'importance de simplement parler avec les enfants en milieu d'hébergement, parce que très souvent les victimes de violences conjugales nous ont décrit un milieu familial où on parlait peu, où on ne nommait pas la violence, ou alors juste pour la minimiser, la justifier par la honte ou la culpabilité. Il n'y avait pas de mots mis sur la peur, la douleur, l'injuste. On subit dans le silence.

Lorsque les enfants sont face à un parler qui ne sert qu'à taire, lorsque les enfants sont face à l'indicible, l'innommable, lorsque raconter est une prise de risque, alors les enfants aussi nous proposent le silence.

Dans ces familles, le silence protège l'idéal familial comme le soldat protège l'idéal patriotique.

2. Travailler à plusieurs

Lorsqu'on regarde les violences conjugales du côté des enfants, la nécessité d'un travail à plusieurs prend tous son sens.

En matière de violence conjugale, les mémoires, les expériences les charges de la responsabilité sont très divergentes, très fluctuantes. Le vécu de violence est quelque fois si impensable que cette réalité finit par paraître raisonnable. Ça

devient raisonnable parce qu'on est seul sans défense et qu'avec la multiplication, l'amplification, on se voit dépouillé de confiance dans le monde.

Dans ses tentatives de compréhension, l'enfant va passer beaucoup de temps à rapprocher, à concilier, à aplanir des points de vues, des émotions très divergentes.

Tout cela au risque de se perdre.

Perte de confiance envers les adultes

Pour lui, il est question de bien plus qu'un conflit qui dégénère. Ses parents sont ses partenaires obligés. Des partenaires dont le discours va petit à petit perdre de sa crédibilité et de sa légitimité. Au fil du temps l'enfant va intégrer la dimension imprévisible des actes de violences. Il va apprendre à vivre dans l'urgence, dans la vulnérabilité.

Les enfants que nous hébergeons ont très souvent perdu confiance en la capacité des adultes que nous sommes à les aider, les protéger. Ces enfants font rarement l'apologie du droit, de la justice, l'apologie de la non-violence.

La petite Afsat : « *Ca ne sert à rien de parler. Les coups ça va trop vite. A peine qu'on veut dire un mot, l'autre, il t'a déjà frappé. Moi, je dis : quand quelqu'un te menace, tu le défonces avant qu'il te tue* ».

Ces enfants savent par expérience que la violence, c'est le refus du temps, le refus de la négociation, de la conciliation, du dialogue nécessaire au dépassement de tout conflit, de tout rapport de pouvoir.

Quelquefois, il me semble y avoir peu de différence entre les enfants hébergés chez nous et les populations déplacées en temps de guerre. Dans leur parcours de vie, j'ai le sentiment qu'ils se demandent tour à tour comment se libérer d'une guerre dans laquelle ils sont à la fois soldats, démineurs, blessés, pacificateurs, cibles, enjeux, négociateurs, alliés.

Des rôles qu'ils vont jouer sans jamais avoir l'information, ni la formation nécessaires. L'énergie qui flotte très souvent au refuge est une énergie faite de doute, de confusion, d'impuissance, puis du désir improbable d'oublier.

Dans cette parenthèse de vie qu'est le refuge, le passé est très présent dans la bouche des enfants, comme dans celle des femmes. Les récits oscillent ainsi entre un passé idéalisé et un présent insupportable.

Enfants du déni

Les enfants se retrouvent face à une mémoire des événements si fluctuante qu'ils vont comprendre et nous faire comprendre combien ces parties adverses que sont leurs parents sont interdépendantes.

C'est très difficile d'accompagner l'enfant issu de cette histoire où le déni occupe quelque fois autant de place que les cris.

Il est difficile de grandir dans ces histoires et de poser un regard sur ses deux parents qui va permettre à l'enfant de se construire un espace intérieur sûr et en relation avec les autres. Il est difficile pour ces enfants de croire en l'autre que nous sommes.

Travailler dans les violences conjugales nécessite de la part des intervenants une conscience libre et tranquille, une conscience capable d'anticiper, de chercher, d'inventer, d'interpréter.

Face aux blessures et aliénations innombrables des violences, nous avons souvent une marge de manœuvre limitée parce que la violence est complexe, surprenante et insaisissable.

Et le découpage des disciplines complique un peu plus notre capacité à agir, à saisir « *ce qui est tissé ensemble* », comme le dit Edgar Morin, c'est-à-dire la dimension complexe de l'humain.

Avoir accès à une histoire de violence conjugale dans sa complexité et ses contradictions devrait nous permettre non pas d'établir des certitudes, mais de travailler ensemble à la mise en sécurité et à la dignité d'humains sous emprise.

Travailler en réseau

Travailler en réseau aurait pour objectif de nous aider :

- à penser la place des individus exposés à la violence conjugale dans une société qui définit la famille comme un espace démocratique et sécuritaire.
- à poser un regard plus global, plus cohérent, plus humanisant sur cette problématique.

Sans doute, ce travail nous oblige-t-il quelquefois à nous asseoir à table avec des partenaires qui ne partagent pas notre vision du monde et c'est pourtant par ce temps partagé que nous pouvons mieux analyser et comprendre ce qui est agi et comment nos perceptions limitent nos actions.

Entendre les récits de violence conjugale nous pousse à rejoindre l'individu dans un intime douloureux paradoxal. Cette nécessaire proximité avec l'innommable doit se faire à plusieurs, comme quelqu'un l'a dit : « *Il faut être plusieurs pour penser l'impensable* ».

Notre réalité professionnelle est de plus en plus complexe, multidimensionnelle. Au collectif, nous avons le sentiment qu'il est nécessaire de restaurer la convivialité avec nos idées et nos mythes afin d'augmenter notre compréhension et avoir une vision à plus long terme qui permettrait peut-être aux enfants de connaître une histoire de leurs parents qui leur éviteraient de la répéter.

Violence conjugale et enfant : où en sommes-nous ?

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie